

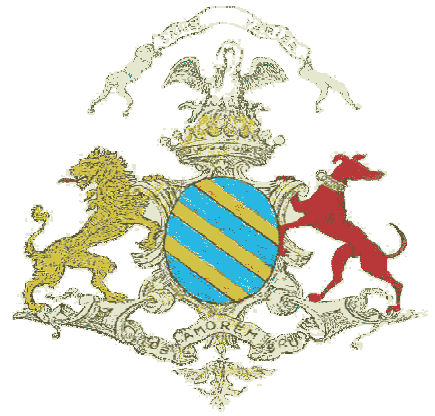
Assemblée du Conseil communal

HERBEUMONT

Extrait du Code de la Démocratie locale et
De la Décentralisation

L 1122-17 – Le Conseil ne peut
prendre de résolution si la majorité
de ses membres en fonctions n'est
présente.

Cependant, si l'assemblée a été
convoquée deux fois sans s'être
trouvée en nombre compétent elle
pourra, après une nouvelle et dernière
convocation, délibérer, quelque soit le
nombre des membres présents, sur les
objets mis pour la troisième fois à l'ordre
du jour.



M. ...
est invité pour la première fois à
assister à la séance qui aura lieu le
15 février 2010 à la maison
communale à **19h précises.**

Le 05 février 2010.

La Secrétaire,

La Bourgmestre,

V. MAGOTIAUX

C. MATHELIN

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du PV de la séance précédente.
2. Budget 2010 du CPAS – Approbation.
3. Location de chasse de gré à gré – Décision.
4. Elaboration du PT 2010-2012 – Désignation d'un auteur de projet – Approbation du cahier spécial des charges et choix du mode de passation de marché.
5. Projets UREBA - Désignation d'un auteur de projet – Approbation du cahier spécial des charges et choix du mode de passation de marché.
6. Suivi du PCDR - Désignation d'un auteur de projet – Approbation du cahier spécial des charges et choix du mode de passation de marché.
7. Travaux maison de transit – Approbation du cahier spécial des charges et choix du mode de passation de marché.
8. Fourniture de repas de midi dans les écoles - Approbation du cahier spécial des charges et choix du mode de passation de marché.
9. Recrutement d'un agent administratif à mi-temps – Décision.
10. Tarification du service prévention incendie – Avis.

Huis-clos

1. Révision d'un arriéré de loyer – Décision.
2. Organisation du home – Décision.